VENTES A L'ENCAN. | VENTES A L'ENCAN

J. L. Onorato.

ANNONCE JUDICIAIRE

No 93 915 — Cour Civile de District — Succession de Congro Coltraro et Epouse — COTTAGE DOUBLE, 920-22 rue Julie, filet avenue Howard, les rues Baronne et Dryades. A l'encan MARDI, le 22 novembre 1910.

A la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, en vertu d'un ordre de l'Honorable la Cour Civile District pour la Paroisse d'Orléans, Division E, dans l'affaire intitulée Succession de Congro Coltraro et épouse, numéro No 93 915, ledit ordre daté et signé du 19 octobre 1910, et adressé à J. L. Onorato, encanteur, j'offrirai en vente à l'enchère publique, le MARDI, 22 novembre 1910, la propriété ci-après décrite, savoir:

Un certain lot de terre, avec les améliorations etc., qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'enclos par les rues Julie, Delord, Baronne et Dryades, désigné par le numéro 68. Le lot susmentionné contient en mesure américaine vingt-six pieds de face à la rue Julie, vingt-six pieds de large en fond sur une ligne de vingt-deux pieds d'argent et contient vingt pieds de profondeur. Les améliorations portant les numéros municipaux 920 et 922 rue Julie.

Conditions — Un tiers au plus comptant, à l'option de l'acquéreur, la balance en 1 an, avec intérêt à 8 pour cent par an, garantie par les mêmes liens de vendeur et hypothèque, que tous les frais de cette vente, incluant un plan de cette vente, pardevant Jeffrey C. Wenck, notaire, et certificats requis, etc., devant être aux frais de l'acquéreur. L'acquéreur devra informer le pétitionnaire dans les 24 heures de l'adjudication, et non moins de vingt jours de la date de l'adjudication, et non, si non il a l'option d'accepter le titre et en conséquence n'avoir pas le pétitionnaire en retard, son dépôt sera confisqué. Au moment de l'adjudication l'acquéreur aura à déposer dix pour cent comptant avec l'encanteur comme argent de bonne foi sur le prix d'achat, ledit dépôt devant être sans intérêt. L'acquéreur devant aussi assumer les taxes de 1910.

J. L. ONORATO,
Encanteur et agent de Propriétés Foncières, 910 rue Gravier.

Dart Kernan & Dart, avocats pour le demandeur.
20 oct—29 23 30—nov 6 13 20 22

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété de valeur améliorée du Troisième District,

Formant le coin des rues Pauline et St-Claude. Bâtisse portant le No municipal 1048 rue Pauline.

George E. Marshall vs Henry D. Corbin.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans. — No 34.522 — En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire intitulée Succession de Congro Coltraro et épouse, numéro No 93 915, ledit ordre daté et signé du 19 octobre 1910, et adressé à J. L. Onorato, encanteur, j'offrirai en vente à l'encan à la bourse publique, le lundi, le MARDI, 22 novembre 1910, la propriété ci-après décrite, savoir:

Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et toutes les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant, ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Troisième District de cette ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Pauline, Rempart, Indépendance et St-Claude, désignée par les Nos douze et treize sur un devis fait par E. Pilié, arpenteur, daté du 14 avril 1888, annexé à un acte de vente par C. P. Drolin à David Klotter par acte passé pardevant J. Farey, ancien notaire, daté du 7 septembre 1891, et après ledit devis, ledit lots mesurant chacun trente-et-un pieds de face à la rue Pauline sur une profondeur de cent vingt-trois pieds sept pouces quatre lignes entre lignes parallèles, et No 13 formant le coin des rues Pauline et St-Claude.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions — Comptant: l'acquéreur, au moment de l'adjudication, devra faire un dépôt de 10 0/0 du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
J. Arthur Charbonnet, avocat pour le demandeur.
11 nov—11 18 25—déc 2 9 15

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété de Valeur Améliorée du Sixième District,

Portant le No Municipal 6316 rue Hurst, entre Claibourne et le Parc Audubon.

B. Siegel & Co. vs Mme August Kemitzer.

COUR CIVILE DE DISTRICT, pour la paroisse d'Orléans. — No 63.430 — En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 15 décembre 1910, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et toutes les droits, voies et privilèges y appartenant, désigné comme lot No 5 sur un plan annexé à un acte de vente pardevant Joe D. Taylor, notaire de la paroisse d'Orléans, le 25 septembre 1894, étant une vente par Mme K. A. Barnett à J. Q. Flynn, ledit lot étant situé dans les sections bornées par les rues Hurst, Claibourne et Garde et le Parc Audubon, et mesure trente pieds de face sur la rue Hurst par une profondeur de cent vingt et un pieds, six pouces et demi inclusivement.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions — Comptant. L'acquéreur, au moment de l'adjudication devant faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
Titus & Mogers, avocats pour le demandeur.
11 nov—11 18 25—déc 2 9 14 15

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété de Valeur Améliorée du Sixième District,

Portant les Nos 2736 et 2738 Place Belmont, entre la rue Magnolia et l'Avenue Claiborne.

Frank B. Twomey vs Joseph Blechow.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans. — No 94 899 — En vertu d'un writ de saisie et vente, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 8 décembre 1910, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, et toutes les dépendances y appartenant, situé dans le Sixième District de cette ville, désigné par le No vingt-trois, dans l'îlet W, borné par la Place Belmont, la rue Magnolia et les avenues Louisiana et Claiborne, sur le devis signé par L. Darcy, ingénieur civil et voyer, daté du 6 mars 1909, annexé à un acte passé pardevant Felix J. Dreyfous, notaire, daté du 20 août 1909, par lequel le défendeur a acquis cette propriété de Kline Pallet, d'après lequel devis ledit lot mesure trente pieds de face à la Place Belmont sur une profondeur de cent pieds entre lignes parallèles.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions — Comptant. L'acquéreur, au moment de l'adjudication, devant faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
F. J. Dreyfous, avocat pour le demandeur.
4 nov—4 5 11 18 25—déc 2 8

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une grande propriété de valeur améliorée du Sixième District,

Formant l'encoignure des rues Valmont et Chestnut,

Dans l'îlet borné par les rues Camp et Léonidas.

Bâtisse portant le No municipal 1034 rue Valmont.

Robert Legier vs Albert L. Marshall

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans — No 94,803 — En vertu d'un writ de saisie et vente, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je vendrai à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville le JEUDI, 1er décembre 1910, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, servitudes, privilèges et avantages y appartenant, et de quelque sorte en dépendant, situé dans le Sixième District de cette ville, dans l'îlet désigné par le No municipal 250, borné par les rues Valmont, Chestnut, Camp et Léonidas, ledit lot est désigné par la lettre A, et formant l'encoignure des rues Valmont et Chestnut, mesurant en mesure américaine, soixante-douze pieds de face sur la rue Valmont par une profondeur de cent cinquante cinq pieds entre lignes parallèles, et face à la rue Chestnut, ledit lot forme par la portion de façade des lots Nos 13, 14, 15, 16, 17, sur un plan dressé par Jackson et Thompson, voyers, daté le 23 mars 1843, et ledit lot A figurant sur un plan de Geo. de Armas, député voyer de ville, daté du 11 juillet 1893, annexé à un acte passé pardevant John R. Legier, notaire, le 20 juillet 1893.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions — Comptant. L'acquéreur devant faire un dépôt de 10 0/0 du prix d'achat au moment de l'adjudication.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
F. J. Dreyfous, avocat pour le demandeur.
4 nov—4 5 11 18 25—déc 2 8

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une grande propriété de valeur améliorée du Sixième District,

Formant l'encoignure des rues Valmont et Chestnut,

Dans l'îlet borné par les rues Camp et Léonidas.

Bâtisse portant le No municipal 1034 rue Valmont.

Robert Legier vs Albert L. Marshall

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans — No 94,803 — En vertu d'un writ de saisie et vente, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 15 décembre 1910, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, servitudes, privilèges et avantages y appartenant, ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Troisième District de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Pauline, Rempart, Indépendance et St-Claude, désignés par les Nos douze et treize sur un devis fait par E. Pilié, arpenteur, daté du 14 avril 1888, annexé à un acte de vente par C. P. Drolin à David Klotter par acte passé pardevant J. Farey, ancien notaire, daté du 7 septembre 1891, et après ledit devis, ledit lots mesurant chacun trente-et-un pieds de face à la rue Pauline sur une profondeur de cent vingt-trois pieds sept pouces quatre lignes entre lignes parallèles, et No 13 formant le coin des rues Pauline et St-Claude.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions — Comptant: l'acquéreur, au moment de l'adjudication, devra faire un dépôt de 10 0/0 du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
J. Arthur Charbonnet, avocat pour le demandeur.
11 nov—11 18 25—déc 2 9 14 15

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente d'un Piano "Kingsbury Inner-Player", Tabouret et Cahiers de Musique.

Cable Piano Co. vs Mme L. M. Bauer.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans — No 94.699 — En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique, sur les lieux ci-après désignés, MARDI, 22 novembre 1910, à 10:30 heures A. M., la propriété ci-après décrite, savoir:

Dans mon entrepôt, rue Ste-Anne, entre Royale et Chartres. Un Piano "Kingsbury Inner-Player", aussi un tabouret et 36 cahiers de musique.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions — Comptant sur les lieux.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
Frank E. Raynold, avocat pour la demanderesse.
10 nov—10 16 22

ANNONCE JUDICIAIRE

G. Locke Breaux vs Spencer B. Rouse.

VINGT-TROISIÈME COUR JUDICIAIRE de District, Paroisse Ste-Marie — No 12,365 — En vertu d'un alias writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Vingt-Troisième Cour Judiciaire de District, paroisse de Ste Marie, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le MARDI, 15 novembre 1910, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Tous droits, titres, intérêts et demandes de Spencer B. Rouse, défendeur dans le procès ci-dessus et en procès intitulé: Spencer B. Rouse versus Denis F. J. Burgnières et al, No 64 509 du dossier de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions — Comptant sur les lieux.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
Foster Milling, Brian et Sam, avocats pour le demandeur.
3 nov—3 6 10 15

Geo. St. Paul.

ANNONCE JUDICIAIRE

Succession de Peter Tess.

No 94,735—Cour Civile de District.

JEUDI, le 8 décembre 1910, à midi à la Bourse des Propriétés Foncières 311 rue Baronne.

Conformément à un ordre de l'Hon. la Cour Civile de District rendu dans l'affaire ci-dessus numérotée et intitulée, le 4 novembre 1910, le vendrai à l'heure et à l'endroit ci-dessus mentionnés, comme suit—

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les dépendances y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet No 494, borné par les rues Tonti, Derbigny, Erato et Roman, désigné comme lot No 5 sur un plan par D. N. Brosnan, député voyer de ville, daté du 4 mars 1886, annexé à un acte de vente par Solomon Reinach à Benjamin N. Rider, passé pardevant Ben Ory, notaire en cette ville, le 28 avril 1898, d'après lequel plan le dit lot mesure 31 pieds 11 pouces et 5 lignes de face à la rue Derbigny sur une profondeur de 121 pieds 4 pouces et 3 lignes entre lignes parallèles.

Conditions — Un tiers au plus comptant et la balance, s'il y en a, payable en un et deux ans après la date avec 8 pour cent d'intérêt de la date de l'adjudication jusqu'au paiement, l'acquéreur devant faire un dépôt de 20 pour cent avec l'encanteur au moment de l'adjudication. L'acte de vente devant être passé pardevant Jules F. Meunier, notaire, aux frais de l'acquéreur.

GEO. ST-PAUL,
Encanteur.
Emile Pomès, avocat.
9 nov—9 13 20 27—déc 4 8

Freed & Co.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Mme Martin Cash.

No 94,679—Cour Civile de District, Div. E. Hon. George H. Théard.

A L'ENCAN MERCREDI, LE 30 Nov. 1910.

Maison Simple à Deux Etages, No 1227 rue Howard, entre les rues Erato et Clio.

PAR A. A. FREED, Encanteur — A midi, à la Bourse d'Encan des Propriétés Foncières de Freed, No 914 rue Gravier, en vertu d'un ordre signé le 25 octobre 1910, par l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la Cour Civile de District, div. E, nous vendrons la propriété ci-après décrite comme suit, à savoir—

Une certaine portion de terre avec toutes les bâtisses qu'il y trouvent, située dans le Premier District, l'îlet borné par les rues Howard, Erato, Clio et Freret, désignée par la lettre X sur un arpentage fait par G. De Armas, voyer, le 21 octobre 1910, et mesurant environ 20 pieds de face à la rue Howard sur 125 pieds, 7 pouces et 2 lignes de profondeur, sujet au droit de passage en faveur du lot C, contigue à une allée de 3 pieds de largeur sur 71 pieds de profondeur.

Conditions — Comptant. L'acquéreur doit payer pour l'acte de vente pardevant Jos Lauenschweiger, notaire, et déposer 10 0/0 du prix d'achat au moment de l'adjudication avec

FREED & CO.,
Encanteurs et Agents de Propriétés Foncières,
914 rue Gravier, près Baronne.
20 oct—30—nov 6 13 20 27 29

VENTES A L'ENCAN

Fitzpatrick-Dunn Realty Co.

ANNONCE JUDICIAIRE.

CE JOLI COTTAGE DOUBLE

Nos 6125-6127 rue Annonciation

UN TERRAIN VACANT CONTIGU.

Rue Annonciation.

CE JOLI COTTAGE SIMPLE

No 6117 rue Annonciation.

VENTE EN PARTAGE.

PAR FITZPATRICK-DUNN REALTY CO — W. H. FITZPATRICK, Encanteur, Bureau No 338 rue Carondelet — MARDI, le 22 novembre 1910, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, en vertu et conformément à un jugement de l'Honorable Cour Civile de District rendu par l'Hon. Fred D. King, juge de la Division B, agissant pour l'Hon. E. K. Skinner, juge de la Division C, absent en congé, le 9 septembre 1910, et signé le 15 septembre 1910, dans l'affaire de Pamela Mary Beauvais vs les mineurs Bessie Daze Noel Beauvais et al, No 94 210 du dossier de ladite Cour, et en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. Fred D. King, juge de la Division B, agissant pour l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Division A, absent en congé, signé le 23 septembre 1910, dans l'affaire de la succession de Mme Mary Frances Beauvais, No 82.130 du dossier de la Cour Civile de District, et en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. George H. Théard, juge de la Division E, signé le 23 septembre 1910, dans l'affaire de la succession de William C. Beauvais, No 93.301 du dossier de la Cour Civile de District, la propriété suivante sera vendue, à savoir—

Premier — Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, connu par les Nos Municipaux 6125 et 6127 rue Annonciation, et tous les droits, voies, servitudes, privilèges et dépendances qui y appartiennent ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Sixième District de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet numéro Quinze du Faubourg Burthevile (autrefois Preston), Webster et Laurel (autrefois Market) et la ligne Henry Clay, désigné comme lot lettre A sur un devis d'arpentage par Edgar Pilié, daté du 5 août 1910, annexé à un inventaire privé par James Boyd Grinage, notaire le 5 août 1910, pour référence. Ledit lot commençant à un point cent vingt pieds de l'encoignure de l'avenue Henry Clay et de la s'étendant vers la rue Webster mesurant trente et un pieds huit pouces et soixante-six lignes de façade à la rue Annonciation (autrefois Preston) et même mesure en largeur sur la ligne du fond par une profondeur de cent vingt pieds entre lignes parallèles. Ledit lot formant le coin de la rue Henry Clay et Annonciation, tel sur le prix d'achat ledit dépôt devant être sans intérêts, l'acquéreur devant aussi assumer les taxes de 1910.

F. L. ONORATO.
Encanteur et agent de Propriétés Foncières, 910 rue Gravier.
Dart Kernan & Dart, avocats pour le demandeur.
20 oct—29 23 30—nov 6 13 20 22

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

In re State Realty Co. Limited, demandeur en writ de possession.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR la paroisse d'Orléans — No 82 473 — En vertu d'un writ de fieri facias contre la State Realty Company Limited et en faveur de la Xeter Realty Limited, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 15 décembre 1910, à midi, la propriété ci-après décrite à savoir:

1° Certaine lots de terre dans le Troisième District Municipal dans l'îlet 120, borné par les rues Congrès Elmira, Derbigny et Vertu. Lesdits lots ont été adjugés à l'Etat de la Louisiane pour les taxes de l'Etat et communes de 1882, assessés au nom de E. Lessing le 6 mars 1885 et ont été vendus par l'Etat par son auditeur à Joe Bachet et par les pachets à la State Realty Company Limited.

2° Deux certains lots de terre dans le Troisième District dans l'îlet 52 borné par les rues Manne, Mathilda, Gentilly et Josephine mesurant soixante deux pieds de face à la rue Manne sur cent vingt pieds de profondeur. Lesdites propriétés ont été adjugées à l'Etat pour les taxes de l'an de 1882 assessés au nom de Juliet Gayo et ont été vendues par l'Etat par son auditeur à Joe Bachet qui les ont vendues à la State Realty Company Limited.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions — Comptant sur les lieux.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
Foster Milling, Brian et Sam, avocats pour le demandeur.
3 nov—3 6 10 15

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente d'une Propriété de Valeur Améliorée du Sixième District,

Portant le No Municipal 2316 rue Hurst, entre Claibourne et le Parc Audubon.

B. Siegel & Co. vs Mme August Kemitzer.

COUR CIVILE DE DISTRICT, pour la paroisse d'Orléans. — No 63.430 — En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 15 décembre 1910, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et toutes les droits, voies et privilèges y appartenant, désigné comme lot No 5 sur un plan annexé à un acte de vente pardevant Joe D. Taylor, notaire de la paroisse d'Orléans, le 25 septembre 1894, étant une vente par Mme K. A. Barnett à J. Q. Flynn, ledit lot étant situé dans les sections bornées par les rues Hurst, Claibourne et Garde et le Parc Audubon, et mesure trente pieds de face sur la rue Hurst par une profondeur de cent vingt et un pieds, six pouces et demi inclusivement.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions — Comptant. L'acquéreur, au moment de l'adjudication devant faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
Titus & Mogers, avocats pour le demandeur.
11 nov—11 18 25—déc 2 9 14 15

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété de Valeur Améliorée du Sixième District,

Portant les Nos 2736 et 2738 Place Belmont, entre la rue Magnolia et l'Avenue Claiborne.

Frank B. Twomey vs Joseph Blechow.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans. — No 94 899 — En vertu d'un writ de saisie et vente, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 8 décembre 1910, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, et toutes les dépendances y appartenant, situé dans le Sixième District de cette ville, désigné par le No vingt-trois, dans l'îlet W, borné par la Place Belmont, la rue Magnolia et les avenues Louisiana et Claiborne, sur le devis signé par L. Darcy, ingénieur civil et voyer, daté du 6 mars 1909, annexé à un acte passé pardevant Felix J. Dreyfous, notaire, daté du 20 août 1909, par lequel le défendeur a acquis cette propriété de Kline Pallet, d'après lequel devis ledit lot mesure trente pieds de face à la Place Belmont sur une profondeur de cent pieds entre lignes parallèles.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions — Comptant. L'acquéreur, au moment de l'adjudication, devant faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
F. J. Dreyfous, avocat pour le demandeur.
4 nov—4 5 11 18 25—déc 2 8

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une grande propriété de valeur améliorée du Sixième District,

Formant l'encoignure des rues Valmont et Chestnut,

Dans l'îlet borné par les rues Camp et Léonidas.

Bâtisse portant le No municipal 1034 rue Valmont.

Robert Legier vs Albert L. Marshall

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans — No 94,803 — En vertu d'un writ de saisie et vente, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je vendrai à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 1er décembre 1910, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, servitudes, privilèges et avantages y appartenant, ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Sixième District de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet désigné par le No municipal 250, borné par les rues Valmont, Chestnut, Camp et Léonidas, ledit lot est désigné par la lettre A, et formant l'encoignure des rues Valmont et Chestnut, mesurant en mesure américaine, soixante-douze pieds de face sur la rue Valmont par une profondeur de cent cinquante cinq pieds entre lignes parallèles, et face à la rue Chestnut, ledits lots forme par la portion de façade des lots Nos 13, 14, 15, 16, 17, sur un plan dressé par Jackson et Thompson, voyers, daté le 23 mars 1843, et ledit lot A figurant sur un plan de Geo. de Armas, député voyer de ville, daté du 11 juillet 1893, annexé à un acte passé pardevant John R. Legier, notaire, le 20 juillet 1893.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions — Comptant. L'acquéreur devant faire un dépôt de 10 0/0 du prix d'achat au moment de l'adjudication.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
Walter L. Gleason, avocat pour le demandeur.
28 oct—28—nov 4 11 18 25 30—déc 1

VENTES A L'ENCAN

CE JOLI COTTAGE SIMPLE BIEN CONSTRUIT ET ELEVE DE TERRE

No 818 AVE JACKSON,

entre les rues Laurel et Annonciation.

Succession de Mme Vve Mary P. Greenleaf.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A. — No 94,280.

PAR FITZPATRICK-DUNN REALTY CO — W. H. Fitzpatrick, Encanteur, Bureau No 338 rue Carondelet — MARDI, le 15 novembre 1910, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. Fred D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, agissant pour l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Division A, maintenant absent en congé du 9 septembre 1910 et signé le 3 octobre 1910, dans l'affaire ci-dessus intitulée la propriété ci-après sera vendue, à savoir—

Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, etc., y appartenant et en dépendant, situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Jackson, Philip, Laurel et Annonciation, désigné comme lot numéro Cinq sur un plan dressé par Henry Moelhausen, architecte, sous la date du 25 janvier 1844 et déposé en l'étude de L. P. Caire, ancien notaire, lequel lot mesure 31 pieds, 11 pouces et 2 lignes de face à la rue Jackson sur une profondeur de 120 pieds, entre lignes parallèles, et s'étendant à l'arrière à une allée dans le fond; les dites mesures étant toutes plus ou moins.

Etant la même propriété qui a été acquise par ladite Mme Mary P. Greenleaf, par achat de la succession de Anna M. Martin, par acte pardevant John Benderangle, ancien notaire, le 16 juillet 1847, enregistré en le Bureau des Transferts de cette paroisse en le livre 124, folio 869.

Les améliorations comprennent un cottage simple élevée de terre connue comme No 818 avenue Jackson, contenant salon, salle à manger, cuisine, 3 chambres à coucher, sous-bassement, galleries, vestibules, etc.

Conditions — Un tiers au plus comptant, la balance s'il y en a en un et deux ans par billets spécialement garantis par hypothèque et lien de vendeur, portant 8 0/0 d'intérêt, et toutes les clauses usuelles de sécurité; l'acquéreur devant faire 10 0/0 du dépôt au moment de la vente, assumer toutes les taxes pour l'année 1910 ci-dessus et en plus du prix de l'adjudication. L'acte de vente aux frais de l'acquéreur pardevant W. F. Brewer, notaire.

15 oct—15 16 23 30—nov 6 13 15

AVIS AUX CREANCIERS.

Dans l'affaire de la liquidation de la Eddington Planting Co., Ltd.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans — No 92.564 — Division E — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le premier compte provisoire présenté par James W. Martin, liquidateur de cette affaire ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS O'NEILL, Greffier.—Carroll, Henderson & Carroll, avocats.
10 nov—10 14 19

VENTES A L'ENCAN VENTES A L'ENCAN

Stroudback, Stern & Gumbel, Ltd.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Mary Love, veuve d'Albert Powlless.

No 94 137—Cour Civile de District, Paroisse d'Orléans—Division B.

Corps de logis double, Nos 2320-22 rue Ste-Anne, entre Miro et Tonti.

PAR STROUDBACK, STERN & GUMBEL, Ltd., Leonard L. Stern, encanteur — JEUDI, le 1er décembre 1910, à midi à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, en vertu d'un jugement lu et rendu et ouvert ouverte à la Nouvelle-Orléans, Lte, le 20me jour d'octobre 1910 et le jugement lu et signé en cour ouverte à la Nouvelle-Orléans, Lte, le 26me jour d'octobre 1910, par l'Hon. Fred D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre dans le faubourg Tremé de la ville dans l'îlet compris entre les rues Ste-Anne, Miro et Tonti, désigné par le lot No 13 dudit lot sur un plan de Cormouly, le 15 septembre, déposé en l'étude de P. P. Labarre, notaire de cette paroisse, ledit lot mesurant dix-neuf pieds et 30 pouces de face à la rue Ste-Anne sur 90 pieds de profondeur sur une ligne séparant ledit lot No 11 d'avec le lot No 12 et 40 pieds 2 pouces sur une autre ligne séparant ledit lot No 14.

Conditions — Comptant, avec ce vente pardevant Scott E. Boer, notaire, aux frais de l'acquéreur. L'acquéreur devant requérir le moment de la vente.

STROUDBACK, STERN & GUMBEL, Ltd.
Encanteurs.
E. M. Bernard, avocat.
30 oct—30—nov 6 13 20 27—déc 1

ANNONCE JUDICIAIRE

Succession de Henry Donnenfeiser et Mme Elizabeth D. Meyer son épouse.

No 93 961—94 236 consolidée—Cour Civile de District—Division B.

Au plus haut et dernier enchérisseur, Grand ouverture de la saison. Excellente occasion pour obtenir cottages doubles et résidences de diverses parties de la ville.

3426-28 rue Constance, Cottage double.
3435 rue Constance, Cottage simple.
3448 rue Constance, Cottage simple.
1210-12 rue Marengo, Cottage double (grand terrain).
219-21 rue Olivier (Algers), Splendide Cottage double.
3430-32 rue Constance, Cottage double.
3438-40 rue Constance, Cottage double.
3424 rue Constance, Jolie résidence simple à deux étages.
1105-07 rue Marengo, Cottage double.
231 rue Olivier, Magnifique Résidence simple à deux et gen.

PAR STROUDBACK, STERN & GUMBEL, Ltd., Leonard L. Stern, Encanteur. — JEUDI, le 1er décembre 1910, à midi à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, en vertu d'un jugement lu et rendu et ouvert ouverte à la Nouvelle-Orléans, Lte, le 20me jour d'octobre 1910 et le jugement lu et signé en cour ouverte à la Nouvelle-Orléans, Lte, le 26me jour d'octobre 1910, par l'Hon. Fred D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, les propriétés ci-après décrites, à savoir—

1. Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges et servitudes y appartenant, situé dans le Sixième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet 161 (autrefois 7), borné par les rues Constance, Laurel, Delachaise et l'avenue Louisiana, désigné comme lot No 19, mesurant 35 pieds 1 pouce et 6 lignes de face à la rue Constance, la même largeur dans le fond, sur 129 pieds de profondeur entre lignes parallèles, ledit lot est désigné par la lettre C sur un devis d'arpentage fait par Edgar Pilié, daté du 24 août 1910.

Les améliorations sur ladite propriété portant les Nos municipaux 3426-28 rue Constance et comprenant un cottage double retiré de la banquette et contenant de chaque côté 6 chambres, hangar, galerie, etc., connexion d'eau et d'égout, loué $12 par mois par côté.

2. Une certaine portion de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges et servitudes y appartenant, situées dans le même District et l'îlet ci-dessus décrite, contiguë à la propriété ci-dessus décrite, désignée par la lettre D sur le devis d'arpentage ci-dessus mentionné et étant composée du tout du lot 18 et d'une portion du lot 17 dudit îlet. Ladite portion de terre mesure 38 pieds 10 pouces de face à la rue Constance la même largeur dans le fond, sur 128 pieds de profondeur, entre lignes parallèles.

Les améliorations sur ladite propriété portant le No municipal 3435 rue Constance et comprenant un magnifique et attrayante résidence simple à deux étages, il y a grande galerie sur le devant et sur l'arrière, salon, vestibule, salle à manger, cuisine, office, escalier devant et dans le fond, escalier de vestibule, 3 grandes chambres à coucher, chambre à bain, galerie sur le devant et à l'arrière, bâtisses dans la cour, connection d'eau et d'égout, etc. La cinquième et sixième propriété ci-dessus décrite a été acquise par Henry Donnenfeiser, par achat le 2 juin 1874, enregistré livre des transferts 105, folio 360.

7. Deux certains lots de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et les droits, voies, privilèges et servitudes y appartenant situées dans le Sixième District de la Ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Marengo, Milan, Perrier et Collège, anciennement la rue Phalanxème désignés comme lots Nos 13 et 14. Le lot 13 mesure 28 pieds, six pouces de face à la rue Marengo, sur 120 pieds de profondeur, le lot No 14 mesure 28 pieds, 7 pouces de face à la rue Marengo sur 120 pieds de profondeur, les deux entre lignes égales et parallèles